

Pourquoi le chômage des jeunes a baissé

SOCIAL Repli sensible en 2014, en Wallonie et à Bruxelles

- Le chômage des moins de 25 ans a baissé de 10 % à Bruxelles et de 4 % en Wallonie.
- La conjoncture et les aides ciblées ont joué un rôle majeur.

Le chômage des jeunes de moins de 25 ans a sensiblement fléchi durant l'année 2014. C'est ce qui ressort des chiffres de l'année écoulée, recueillis auprès des deux organismes de l'Emploi, le Forem (Wallonie) et Actiris (Bruxelles).

Côté wallon, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est passé de 54.315 à 52.344, ce qui représente une baisse de près de 4 %. Le taux de chômage des jeunes, qui donne une proportion de jeunes chômeurs par rapport à la population active des moins de 25 ans, est resté élevé, en Wallonie (33,1 %), mais connaît sa première baisse depuis 2011. Autre élément encourageant : cette baisse de la demande d'emploi des jeunes touche tous les profils, y compris les moins qualifiés.

La situation est plus spectaculaire encore à Bruxelles. Le nombre de jeunes chômeurs est passé de 14.032 fin 2013 à 12.849 à la fin de 2014, soit une diminution de près de 10 % (9,6). Élément encourageant : le taux de chômage a également baissé. Sur un an, il est passé de

30,8 % à 28,2 %. *« Soyons clairs, le chômage des jeunes reste dramatique et trop élevé, détaille Gregor Chapelle, l'administrateur général d'Actiris. Nous ne nous réjouissons pas, mais prenons acte d'une évolution positive, surtout dans le contexte des exclusions que l'on connaît. »*

Pourquoi cette embellie ?

1 La conjoncture est plus porteuse d'emplois. Les organismes de l'emploi sont modestes : pour eux, la première raison de cette bonne tenue du chômage des jeunes tient d'abord à la conjoncture économique. *« Les jeunes constituent le public le plus sensible à la conjoncture, indique-t-on au Forem. En cas de crise ou de reprise, c'est l'emploi des jeunes qui réagit le plus rapidement, à la hausse ou à la baisse. Les jeunes sont également nombreux à travailler sous contrat intérim, et cette branche de l'emploi est également très sensible à la conjoncture. »*

2 L'allongement de la durée des études. Autre explication, selon le Forem : la baisse du chômage des jeunes qui s'inscrivent à la sortie des études, surtout pour les plus bas niveaux de diplômes. *« Ceci pourrait témoigner d'un allongement de la durée des études, soit d'une arrivée plus tardive sur le marché du travail »,* indique le Forem.

3 Les mesures d'aides centrées sur les jeunes. Les moins de 25 ans bénéficient aussi de nombreuses aides à l'embauche, tout comme les employeurs qui les engagent. Il y a le plan Activa et les stages en entreprises au niveau fédéral mais aussi des mesures régionales. Côté wallon, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé spécifique. Les moins de 25 ans sont également pris en charge plus rapidement, dès la sortie de l'école. A Bruxelles, les jeunes constituent le public prioritaire pour le programme Select Actiris, dans lequel l'organisme de l'emploi sélectionne des profils directement pour le compte des entreprises. A Bruxelles encore, une garantie jeunes a été mise en place, qui propose un emploi,

un stage ou une formation à tous les jeunes, dans les six mois de leur arrivée au chômage. L'ensemble des mesures fédérales et régionales semble donc porter ses fruits, même s'il est difficile de mesurer le poids exact de ces interventions publiques.

4 Un premier effet de la limitation des allocations d'insertion. Depuis ce 1^{er} janvier, le gouvernement fédéral a limité à trois ans les allocations d'insertion. Il s'agit des allocations que perçoivent les personnes qui n'ont pas suffisamment travaillé pour bénéficier du chômage. Il s'agit bien souvent de jeunes. La suppression de ces allocations après trois ans n'a certes produit

ses effets qu'au premier janvier 2015, mais des jeunes ont pu anticiper la fin des allocations en cherchant activement un emploi à la fin de 2014. « Il est possible qu'il y ait eu un effet de ce côté », détaille Gregor Chapelle, l'administrateur général d'Actiris. Cet effet devrait jouer davantage encore en 2015, avec la

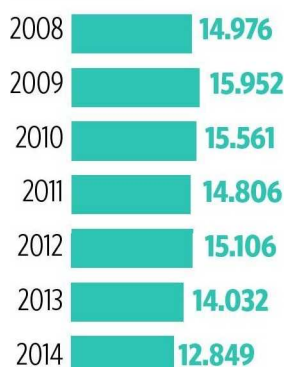
fin effective des allocations pour beaucoup, mais tant au Forem que chez Actiris, on ne s'en réjouit pas spécialement. « Il y a certes des jeunes qui vont retrouver du travail, mais il y en a aussi qui vont disparaître des fichiers et à qui il sera dès lors difficile de venir en aide, dit Gregor Chapelle. Quand ils auront perdu leurs allocations, s'ils

ne vont pas au CPAS, ils ne seront plus tenus de chercher du travail, et on va perdre leur trace. C'est le pire moyen de faire baisser les chiffres du chômage. » Le Forem émet les mêmes craintes et craint une baisse du chômage des jeunes qui serait, cette fois, totalement artificielle. ■

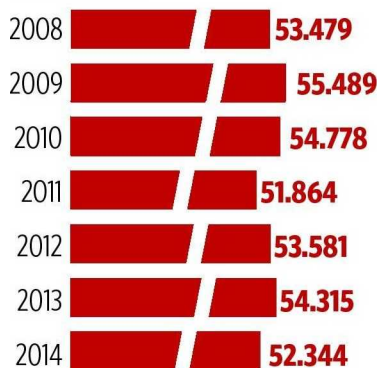
BERNARD DEMONTY

Le chômage des jeunes

A Bruxelles



En Wallonie



LE SOIR - 10.01.15

EN CHIFFRES

Les taux de chômage restent élevés

Le nombre de chômeurs diminue, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Mais la mesure la plus pertinente n'est pas le nombre absolu, mais le taux de chômage, qui rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population de moins de 25 ans. Il reste élevé. En Wallonie, il est passé de 33,9 % en 2012 à 33,1 % en 2014, mais il reste plus élevé qu'en 2008, où il avait atteint 32,7 %. A Bruxelles, la baisse est plus sensible : le taux est passé de 30,9 % en 2008 à 28,2 % en 2014.

B.DY